Remorque de travail	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No
	BÖCKER	HD 22	CH 9098 05

Constructeur	Albert Böcker, Maschinenbau, Werne (D)
Identification	"HD 22" sur la plaquette du constructeur et devant le No du châssis
Plaquette constructeur	à droite, latéralement sur le longeron, derrière béquille
Numéro du châssis	à gauche, en haut sur la première traverse (frappé par l'importateur)
Importateur pincipal	Heinrich Kienast, Mech. Werkstätte, 8620 Wetzikon
Véhicule homologué	HD 22 - 13372

Châssis

Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2
Suspension	caoutchouc	Direction	-
Frein de service	mécanique par inertie, à expansion interne, sur les 2 roues, blocage de recul mécanique, avec sécurité de rupture		
Frein d'arrêt	mécanique, à exp. interne, sur les 2 roues, levier av. secteur sur timon		

Carrosserie élévateur

Dimensions		intérieur		extérieur
Longueur				6000
Largeur				1600
Hauteur				1600
Porte à faux	av		av	2400
	ar		ar	3600
Empattement				
Voie	av		ar	1360
Dist. anneau axe	av		ar	2400
Distance pivot		-	axe ar	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	60	860	920
Charge utile ou			-
Poids effectif			920
Poids total			
Garantie fabrique	75	1250	1200
Dimens. pneus		195/70 R	14
Ply / bar		- / 2,5	
Charge		1260	
pour V max		100	
Vitesse maximale selon constructeur			80
Vitesse maximale selon tenue de route			80

Equipement

Feux rouges		R-S1 (E)
Feux stop		R-S1 (E)
Clignoteurs	av	
	ar	2a (E)
Catadioptres	av	I (E)
	lat.	I (E)
	ar	III (E)
Feux de gabarit	av	
	lat.	
	ar	
	ar vers l'av	
Eclairage plaque		1/ à gauche combiné
Cale		1/ 220x100x90 mm

Moteur de travail

Marque	M A G	Type	1029-SRL
Bruit	76,8	à t/min	5200
Silencieux	l= 270 x Ø 90 mm		
Mesure des gaz			
Déparasitage	OCE, annexe 8,chiff.4= B		

Indications pour le permis de circulation

Genre remorque	Remorque de travail		
Marque et type	Böcker HD 22		
FH-No CH	9098 05		
Carrosserie	élévateur		
Poids à vide	920	Charge utile	-
Poids de service	920	Poids total	-

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

A noter dans le permis de circulation:

137 - l'extrémité AR de la remorque doit être signalée vers l'arrière par un panneau marqué jaune/noir et par un catadioptre triangulaire;
l'extrémité de l'élévateur doit être marquée en noir/jaune de chaque côté sur une longueur d'environ 1500 mm;

140 - les béquilles doivent être repliées et assurées;

141 - le chariot doit être assuré mécaniquement; le levier de commande doit être rentré et assuré;

- lors de courses sur la voie publique, les feux stop et les clignoteurs sont toujours obligatoires; de nuit et par mauvaise visibilité, en plus, les autres feux prescrits.

- Lieu et date de l'homologation

Zurich, 08.02.79 / 27.03.79

Service fédéral d'homologation

53100/4